

93218 - Conseil à un prédicateur qui veut rompre avec sa famille plongée dans les actes de désobéissance envers Allah

question

Mon frère, âgé de 21 ans, commence à nous détester tous, en particulier son frère aîné. Car celui-ci regarde la télévision et viole certaines interdictions de la loi religieuse. Il sait que certains de ses actes sont interdits. Mais il ne connaît pas le statut des autres. Le (jeune) frère pourrait nous quitter. Il est désespéré de nous puisque, selon lui, nous ne sommes pas dans le droit chemin auquel il nous invite. Je lui ai rappelé qu'Allah Très Haut et Majestueux dit dans son livre: « **Tu (Muhammad) ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés.** » (Coran,28: 56) et d'autres paroles divines. Il nous dit très souvent que nous devons nous engager et nous cramponner à la corde d'Allah le Transcendant et Très Haut partout et toujours. Il nous dit vouloir vivre comme le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et ses compagnons. Donnez moi votre avis car mon frère veut nous quitter pas pour toujours comme mes propos pourraient le faire croire, mais en ce sens que, lui, se conformerait désormais, avec le plus grand sérieux, à tous ce qu'Allah a établi en termes de lois dans la mesure du possible.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, il faut tout d'abord vous adresser un message pour vous-mêmes. Nous vous disons que vous devez craindre Allah , votre Maître et cessez tous vos actes de désobéissances, vos péchés susceptibles de vous attirer la colère du Maître Très Haut. Vous devez encore observer tout ce qu'Allah Très Haut vous ordonne. Vous n'avez pas le choix , si vous voulez vous mettre à l'abri du châtement et obtenir l'agrément du Clément, Transcendant et Très Haut.

La présence de votre frère qui désapprouvent vos actes de désobéissance et vous demande d'observer la loi d'Allah Très Haut est une source de miséricorde divine pour vous. Que d'auteurs d'actes de désobéissance et de déviances n'ont pas quelqu'un pour leur prodiguer de bons conseils et leur indiquer la vérité et n'ont pas quelqu'un pour les sermonner et leur donner des ordres et des interdits! Vous devez cesser les actes interdits, y substituer des actes d'obéissance et honorer votre frère dont Allah a fait une miséricorde pour vous.

Deuxièmement, voici notre message composé de quelques éléments à l'attention de votre frère:

1. Sachez

que l'appel à Allah est une obligation pour tout musulman. Il l'est davantage pour les détenteurs du savoir. Dès qu'Allah a prescrit l'appel au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), Il lui fit obligation de s'adresser d'abord à sa famille. C'est à ce propos que le Très Haut dit: **«Et avertis les gens qui te sont les plus proches»** (Coran, 26: 214). Voilà pourquoi il faut vous intéresser à ce qui précède et en faire votre finalité.

2. Sachez que la pratique de l'appel à Allah nécessite la patience. Il s'agit ici de persévérer dans l'obéissance envers Allah Très Haut. Le chemin de la prédication n'est pas parsemé de fleurs et de plantes odoriférantes. Car le prédicateur ne manquera pas de souffrir de la peine et de la fatigue dans son effort pour orienter les gens vers le bien et dans ses démarches pour les guider. Méditez la recommandation que Loqman fit à son fils, histoire de le sermonner en disant: **«endure ce qui t'arrive avec patience »** (Coran, 31:17).

Après lui avoir donné l'ordre de se livrer à la prédication , il y a ajouté l'ordre de demeurer patient pour le préparer à s'engager dans le

chemin. Il ne faut pas que vous soyez découragé dans la prédication que vous faites au profit de votre famille . il ne faut pas non plus que vous éprouviez de l'ennui en la poursuivant.

3. Vous devriez

savoir que la prédication doit se faire selon un style qui permette d'atteindre les cœurs des destinataires. La violence et le boycott ne font pas partie des moyens efficaces dans ce domaine. Ce sont plutôt la douceur et la souplesse qui sont exigées dans la pratique de la prédication, particulièrement quand celle-ci est adressée à sa propre famille. À ce propos , le Très Haut dit: **«C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.»** (Coran,3:159).

Méditez bien sur ce verset pour savoir quesi les gens s'écartent d'un prédicateur c'est à cause de sa dureté et sa violence. Méditez encore la parole du Prophète (Bénédition et salut soient sur lui)« **En vérité, la douceur ne fait qu'embellir la chose qu'elle accompagne et priver de beauté la chose qui en est dépourvue.»** (Rapporté par Mouslim,2594).

4. Vous devez être sage quand vous vous adressez à votre

famille. Empruntez pour gagner leurs cœurs diverses voies comme l'enseignement, les services et les douces paroles. Il

faut encore diversifier les méthodes employées pour faire passer les conseils en utilisant des cassettes enregistrées, des films touchants, une conférence bien choisie ou faire venir des prédicateurs qui savent bien parler aux gens et les appeler (à l'Islam). Vous pouvez aussi charger un autre de leur donner des conseils et de les

orienter. C'est de cette manière que votre prédication sera couronnée de succès.

5. La présence d'actes de désobéissance dans la famille, voire la mécréance et l'appel à la mécréance ne devrait pas empêcher le musulman de traiter avec eux, de leur faire du bien et de continuer sa prédication en leur sein. Le Très Haut a dit : « Et Nous avons enjoint à l'homme de bien traiter ses père et mère, et « si ceux-ci te forcent à M'associer, ce dont tu n'as aucun savoir, alors ne leur obéis pas » » (Coran, 29: 8).

Notre Prophète , Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) maintint son appel à l'Islam adressé à son oncle , bien que ce dernier préférât rester dans la mécréance et le polythéisme jusque l'ultime souffle de sa vie.. Où sont ceux qui veillent à suivre la pratique du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) marquée par son souci et sa bienveillance envers ceux qui s'opposaient à la loi religieuse au point que son Maître Très Haut lui dît : **« Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent »** (Coran, 35:8) et lui dit encore: **« Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours »** Coran, 18:6).

1. Il ne convient pas de quitter votre famille et de faire d'eux une proie pour Satan. Bien au contraire, restez patient et endurant. Il est vrai cependant que vous pouvez vous écarter définitivement des lieux de désobéissance. Ne restez pas quand des éléments interdits sont exposés à la télévision. Mais rien ne nécessite leur boycott quand ils mangent ou mènent une conversation ou reçoivent des visiteurs. Le boycott n'est autorisé que quand le prédicateur est exposé à une influence néfaste pour sa foi. Aussi

n'est il pas permis de boycotter sa famille pour la simple raison qu'elle ne répond pas à son appel à la religion. Si toutefois vous pensez que votre boycott pourrait les influencer de manière à ce qu'ils cessent d'écouter et de regarder des éléments interdits. Encore qu'il soit plus parfait de rester en leur sein et de les appeler avec douceur (à bien pratiquer la religion) de sorte que leur abandon des interdits et leur observance des obligations résultent de la conviction et de l'engagement à suivre la loi d'Allah.

2. N'oubliez

pas le recours à l'invocation adressée à votre Maître Très Haut afin qu'Il guide les cœurs des membres de votre famille et les assiste à suivre la vérité.

Voilà la manière d'agir de notre

Prophète Muhammad (Bénédiction et salut soient sur

lui). Il pria pour la tribu Daws et pour la tribu Thakif. Mieux, on raconte que l'un des prophètes priait

pour son peuple alors qu'ils l'opprimaient durement. Abdoullah

ibn Massoud (P.A.a) dit: « C'est comme si je

regardais le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) raconter que l'un

des prophètes avait été frappé et blessé par des gens de son peuple et qu'il avait essuyé le sang de son visage en

disant: « **Seigneur! Pardonne à mon peuple car il ne sait pas.**» (Rapporté par al-Boukhari, 3290 et par Mouslim, 1792).

Nous demandons à Allah Très Haut de vous accorder une

récompense , de vous guider vers ce qu'Il aime et agrée, de guider les membre

de votre famille vers le droit chemin et de vous rassembler ici-bas dans le bien et la bonne direction et , dans

l'au-delà, dans le paradis supérieur.

Allah est le garant de l'assistance.